

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01013

Numéro SIREN : 813 955 911

Nom ou dénomination : A2P INFO & SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2018 sous le numéro de dépôt 7027

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/12/2018

Numéro de dépôt : 2018/7027

Déposant :

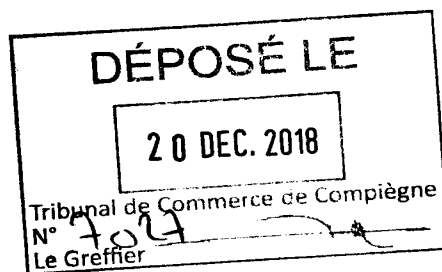
Nom/dénomination : A2P INFO & SERVICES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 813 955 911

N° gestion : 2015 B 01013





A2P INFOS & SERVICES
34 RUE CHARLES DE GAULLE
60800 CREPY EN VALOIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2015 au 31/12/2016



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01102015 et clos le 31122016

Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 109 C B (entreprises de transport maritime) ☐

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258 SD (article 223 I-1 quinquies C du CGI)
Si vous êtes une entreprise établie en France appartenant à un groupe étranger désigné pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258 SD
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service
ou doit être
déposée cette
déclaration

SIE DE SENLIS
20 CHAUSSEE BRUNHAUT
20/24 CHAUSSEE BRUNHAUT
60309 SENLIS

Adresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire)
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement

A IDENTIFICATION

A2P INFOS & SERVICES
34 RUE CHARLES DE GAULLE

Identification du
destinataire

60800 CREPY EN VALOIS

81395591100017

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
ASSISTANCE MAINTENANCE DEPANNA

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,33 % 3 888 Bénéfice imposable au taux de 15% ou 25% (report de la ligne NO de 4051 A ou 372 de 4033 B)

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables au taux de 15%

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C 1 et C 2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Zones franches ☐

Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activités ☐ Zones franches ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit imposable (indiquer « ou » selon le cas) Plus-values imposables au taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt contre-sterilisation des intérêts productif art. 244 quater W ☐ Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imposables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de sources fiscales ou étrangères ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de crédit d'impôt par les déclarants ou sur les primes de remboursement

2 Au titre des pertes antérieures et des déficits antérieurs imposables

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone, télécopie : AGORA SEA 1 AVSADI CARNOT 0364234467
- Professionnel de l'expertise comptable : 60800 CREPY EN VALOIS
- Conseil :
- CGA :
- N° d'agrément du CGA

A Crépy en Valois le 10052017
Signature et qualité du déclarant
MR BOREL PRESIDENT

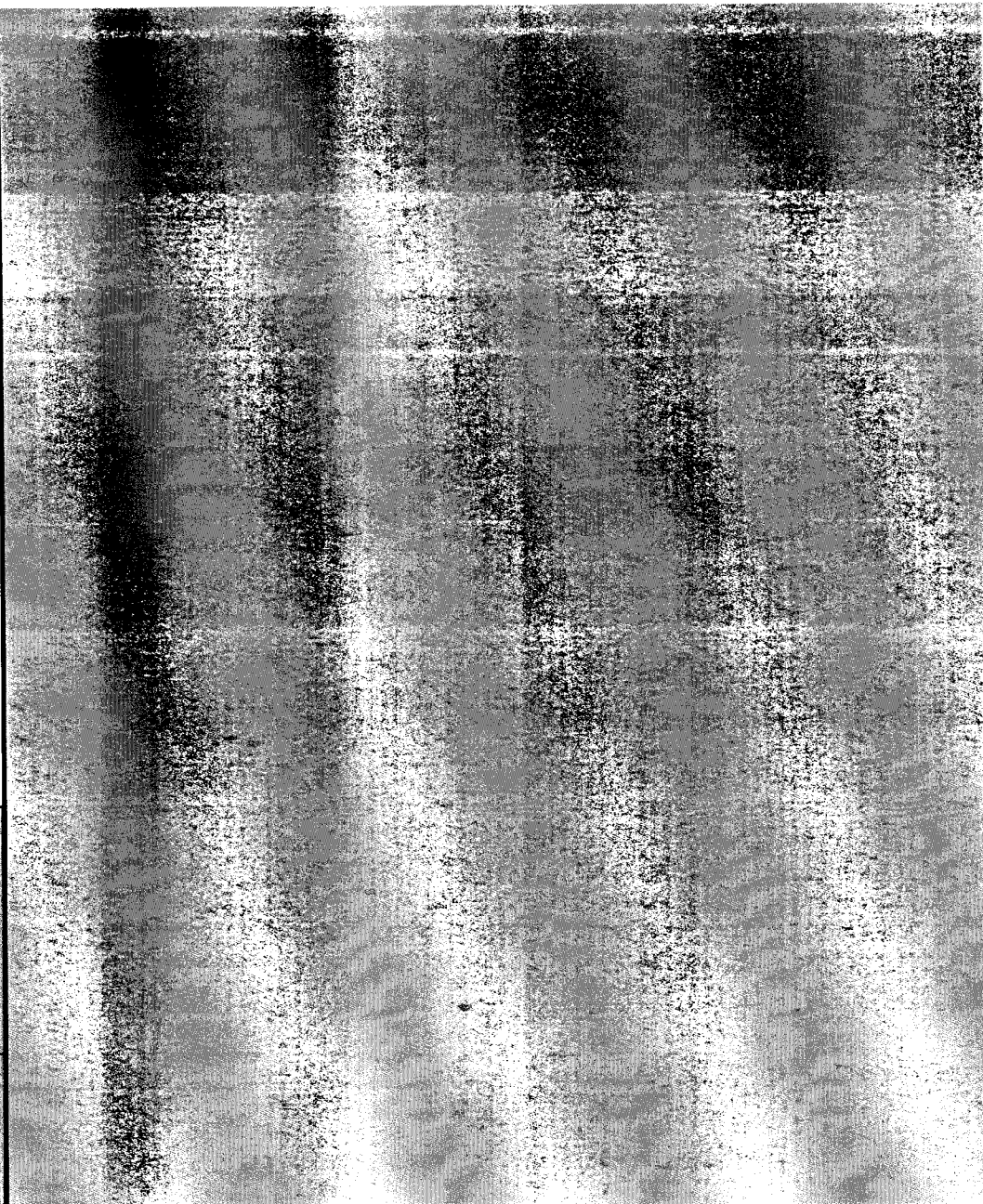
Payés par la société elle-même		(a)
Payés par un établissement financier		(b)
Payés par un établissement financier		(c)
Payés par un établissement financier		(d)
Payés par un établissement financier		(e)
Payés par un établissement financier		(f)
Payés par un établissement financier		(g)
Payés par un établissement financier		(h)
Payés par un établissement financier		(i)
Payés par un établissement financier		(j)
Payés par un établissement financier		(k)
Payés par un établissement financier		(l)
Payés par un établissement financier		(m)
Payés par un établissement financier		(n)
Payés par un établissement financier		(o)
Payés par un établissement financier		(p)
Payés par un établissement financier		(q)
Payés par un établissement financier		(r)
Payés par un établissement financier		(s)
Payés par un établissement financier		(t)
Payés par un établissement financier		(u)
Payés par un établissement financier		(v)
Payés par un établissement financier		(w)
Payés par un établissement financier		(x)
Payés par un établissement financier		(y)
Payés par un établissement financier		(z)
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus		
(A) prélevé par nature sur les lignes a à h)		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 3° du 3 de l'article 158 du CGI		
7. Montant des revenus distribués		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233</
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-------



Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		N° 2065 Bis-SD annu (2017)	
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065 (A compléter que sur les entreprises / en continu)			
A2P INFOS & SERVICES 31122016			
Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice			
H DIVERS			
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FOND (ou son co-gérant/lire)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS			
Rémunérations d'administrateurs, de commissaires aux comptes, de dirigeants			
CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL)			
		Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)	
MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVL imputée sur les PVL de l'exercice			
MVL réalisée au cours de l'exercice			
MVL restant à reporter			



Formulaire obligatoire
Art. 46 quater-0 BA
de l'annexe III au CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
**SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES OU REMUNERANT
DES EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SOCIETES LIEES DIFFERES
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI**

Dénomination de l'entreprise	A2P INFOS & SERVICES	N°Siret	81395591100017
Adresse	34 RUE CHARLES DE GAULLE 60800 CREPY EN VALOIS		

I - QUOTITE D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (cf. I de l'article 212 du CGI) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	(a)	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	(b)	
Montant des capitaux propres au début ou à le fin de l'exercice ⁽¹⁾	(c)	7 602
Ratio d'endettement = (a) x [1,5 x (c) / (b)]	(d)	
Résultat courant avant impôts de l'exercice ⁽²⁾	(e)	4 018
Dotations aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	(f)	
Ratio de couverture d'intérêts = 25% x [(e) + (f) + (a)]	(g)	1 004
Ratio d'intérêts servis par des entreprises liées = montant des intérêts reçus des entreprises liées	(h)	
Montant le plus élevé des trois ratios [(d) ou (g) ou (h)]	(i)	1 004
FRACTION D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE = (a) - (i) [Si (j) < 150 000 euros indiquer 0]	(j)	0

II- SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice ⁽³⁾	Créés au titre du dernier exercice clos	(k)	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	(l)	
Montant de la décote ⁽⁴⁾ = (l) x 5%		(m)	
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = (k) + (l) - (m)		(n)	
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = (g) - (a) [si (o) < 0, indiquer 0]		(o)	1 004
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice ⁽⁵⁾		(p)	
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = (n) + (i) - (p) ⁽⁶⁾		(q)	

⁽¹⁾ ou montant du capital social à la fin de l'exercice si la société respecte les dispositions édictées par le code de commerce et plus particulièrement les articles L223-42, L225-248 et L241-6 et L242-29 de ce code.

⁽²⁾ solde intermédiaire de gestion comptable déterminé dans les conditions prévues par l'article 532-7 du plan comptable général (ligne GW du tableau n°2052).

⁽³⁾ Pour les membres d'un groupe fiscal, ce stock se limite aux intérêts différés non encore imputés créés avant la date d'entrée dans le groupe, ainsi qu'à ceux transférés sur agrément à la société membre bénéficiaire des apports à l'issue d'opération de restructuration (cf6 de l'article 223 I, et II de l'article 209 du CGI).

⁽⁴⁾ en cas d'application de la tolérance prévue au n° 140 du BOI-IS-BASE-35-20-40-10 (exercice d'une durée inférieure à 12 mois) porter en (m) le montant de la décote à son prorata en mois étant précisé que pour apprécier la durée de l'exercice tout mois entamé est pris en compte pour un mois plein.

⁽⁵⁾ (p) = (o) dans la limite de (n).

⁽⁶⁾ Pour les membres d'un groupe fiscal, il convient de ne pas majorer le stock de la variable (j) (cf 14ème alinéa de l'article 223B du CGI).

Désignation de l'entreprise		A2P INFOS & SERVICES		34 RUE CHARLES DE GAULLE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		60800 CREPY EN VALOIS					
Numéro SIRET *		8 1 3 9 5 5 9 1 1 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		15		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122016			
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	1 650	016		1 650	
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	850	042		850	
	Total I (5)	044	2 500	048		2 500	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	2 774	062		2 774
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	2 753	070		2 753	
		072	1 259	074		1 259	
	Valeurs mobilières de placement	080	50	082		50	
	Disponibilités	084	3 931	086		3 931	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	10 767	098		10 767	
	Total général (I + II)	110	13 267	112		13 267	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		2 602			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		7 602				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 781			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		3 884			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		5 665				
Total général (I + II + III)	180		13 267				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	850	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	850	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: A2P INFOS & SERVICES		Exercice N clos le 31/12/2016		Exercice N-1 clos le		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	30 457				
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214					
			217	218	39 454				
				222					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224					
	Production immobilisée *			226					
	Subventions d'exploitation reçues			230	27				
Autres produits				232	69 938				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				234	19 752				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236	(2 774)				
	Variation de stock (marchandises) *			238					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242	45 654				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	624				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	429	250	2 168				
	Rémunérations du personnel *			252	462				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			254					
	Dotations aux amortissements *			256					
	Dotations aux provisions			262	33				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	65 920			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 018				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	120				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 296				
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 602			
	B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 602	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 296				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	120				
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44, terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991				
	Divers * (44, quater)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
							Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	3 888	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	3 888	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.



3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : A2P INFOS & SERVICES										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412	1 650	414		416	1 650												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482	850	484		486	850												
TOTAL		490		492	2 500	494		496	2 500												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506													
	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572		574		576													
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591														
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A2P INFOS & SERVICES**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380 70
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 12 848
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 7 532
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Désignation de l'entreprise : A2P INFOS & SERVICES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102015		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois 15	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108	30 457	
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141	39 454	
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	27	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Revenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144	69 938	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	19 752	
Variation de stocks (marchandises)	122	(2 774)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	32 467	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	33	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152	49 478	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	20 460
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376	0	
dont apprentis	657	0	
dont handicapés	651	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 81395591100017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2P INFOS & SERVICES

ADRESSE (voie) 34 RUE CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 60800 VILLE CREPY EN VALOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

81395591100017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

A2P INFOS & SERVICES

ADRESSE (voie)

34 RUE CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL

60800

VILLE

CREPY EN VALOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐

N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐

Adresse : N° ☐ Voie ☐

Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise A2P INFOS & SERVICESdu 01102015Adresse 34 RUE CHARLES DE GAULLE60800 CREPY EN VALOISau 31122016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	3 888
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire MR BOREL PRÉSIDENT		A Crépy en Valois , le 10/05/2017 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

N° 2067 - ACD-GROUPE





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALAIRES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : **A2P INFOS & SERVICES**
Adresse : **34 RUE CHARLES DE GAULLE**

60800 CREPY EN VALOIS

N° Siret de l'établissement principal : 81395591100017

N° SIREN de la société tête de groupe :

Activité : ASSISTANCE MAINTENANCE DE Code activité : 4741Z

Déclarant Nom du signataire **MR BOREL**Qualité du signataire **PRESIDENT**

A Crépy en Valois Le 10052017

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du **01102015** au **31122016**

Entreprises à établissement unique et n'employant pas de salariés exerçant une activité plus de 3 mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions,...), considérées comme mono-établissement, sont dispensées de l'obligation de déclarer leurs effectifs salariés. Si vous êtes dans cette situation, veuillez cocher cette case A1.			A1	☐
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE		
Valeur Ajoutée	A2	
Chiffre d'affaires de référence	A3	55 929
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALAIRES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC	Numéro du département	Commune de localisation <i>(En toutes lettres)</i>	Code INSEE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

[illegible]

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)





(article 244 quater C du Code Général des Impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 016

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **A2P INFOS & SERVICES** relatifs à l'exercice du **01/10/2015** au **31/12/2016**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 13 267 euros

Chiffre d'affaires : 69 911 euros

Résultat net comptable : 2 602 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CREPY EN VALOIS
Le 10/05/2017

Signature

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 13 267 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 69 938 euros et un total **charges** de 67 336 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 2 602 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2015 et finit le 31/12/2016.
Il a une durée de 15 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			850			850
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			850			850
TOTAL				850			850

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	850	850	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 753	2 753	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1	1	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	128	128	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 130	1 130	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		4 862	4 862	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 781	1 781		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 854	1 854		
	Impôts sur les bénéfices	1 166	1 166		
	Taxes sur la valeur ajoutée	864	864		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		5 665	5 665		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		1 310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FNP</i>	460	460
Dettes fiscales et sociales <i>CHARGES A PAYER</i>	850	850

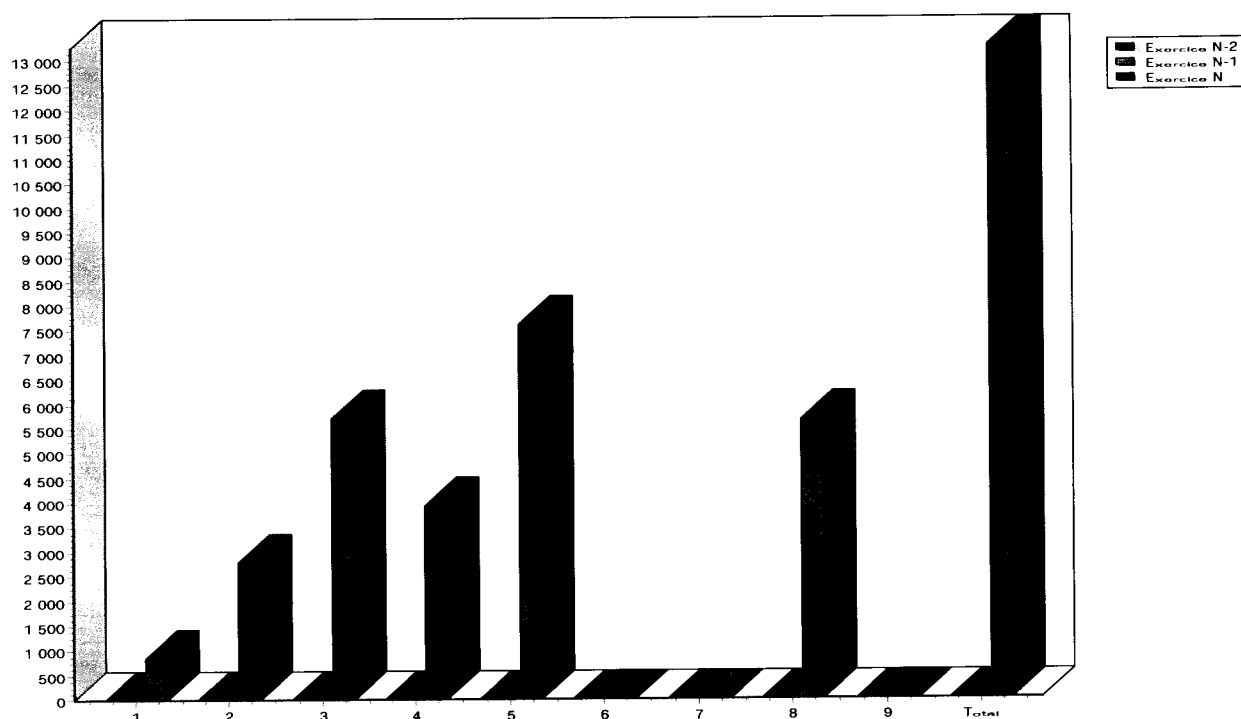
Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

Bilans Comparatifs

Etat exprimé en euros

31/12/2016

1 - Immobilisations nettes			850	6,41
2 - Valeurs d'exploitation			2 774	20,91
3 - Réalisable			5 712	43,06
4 - Disponible			3 931	29,63
TOTAL ACTIF			13 267	100,00
5 - Capitaux propres			7 602	57,30
6 - Provisions pour risques et charges				
7 - Emprunts à long et moyen terme				
8 - Exigible à court terme			5 665	42,70
9 - Concours bancaires courants				
TOTAL PASSIF			13 267	100,00



Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

Bilans Comparatifs

Etat exprimé en euros		31/12/2016		
Immobilisations nettes	850	6,41		
Valeurs d'exploitation	2 774	20,91		
Réalizable	5 712	43,06		
Disponible	3 931	29,63		
TOTAL ACTIF	13 267	100,00		
Capitaux propres	7 602	57,30		
Provisions pour risques et charges				
Emprunts à long et moyen terme				
Exigible à court terme	5 665	42,70		
Concours bancaires courants				
TOTAL PASSIF	13 267	100,00		

	31/12/2016		
Fonds de roulement net	5 102		
Besoin en fonds de roulement	1 120		
TRESORERIE NETTE	3 981		

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

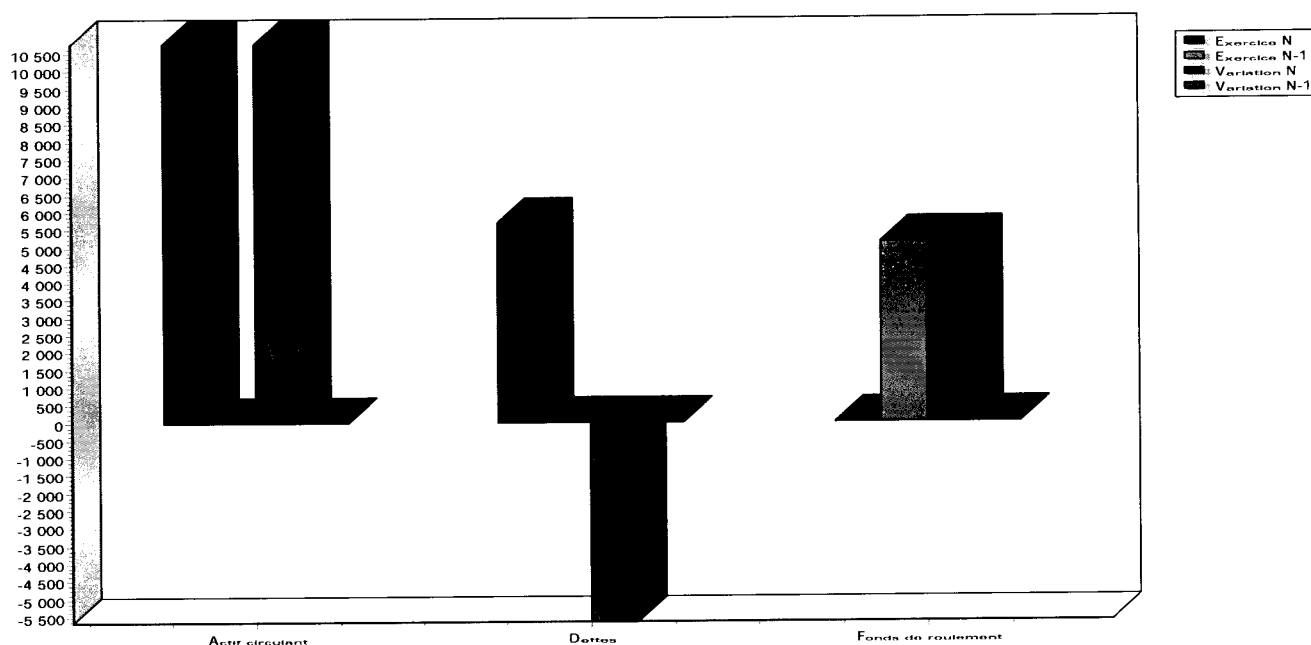
Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros		31/12/2016		
	Nombre de mois de la période	15		
	Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	4 024		
	+ Transferts de charges (d'exploitation)			
	+ Autres produits (d'exploitation)	27		
	- Autres charges (d'exploitation)	33		
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
	+ Produits financiers			
	- Charges financières			
	+ Produits exceptionnels			
	- Charges exceptionnelles	120		
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
	- Impôts sur les bénéfices	1 296		
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	2 602		

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

Tableau de Fonds de Roulement

Etat exprimé en euros Etat en valeurs nettes		31/12/2016			Variation
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Variation	
ACTIF CIRCULANT	Stocks		2 774	2 774	
	Clients		2 753	2 753	
	Autres créances		1 259	1 259	
	Disponibilités		3 981	3 981	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT		10 767	10 767	
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs		1 781	(1 781)	
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes		3 884	(3 884)	
	Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque				
TOTAL DETTES			5 665	(5 665)	
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			5 102	5 102	



Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs nettes

31/12/2016

Début d'exercice

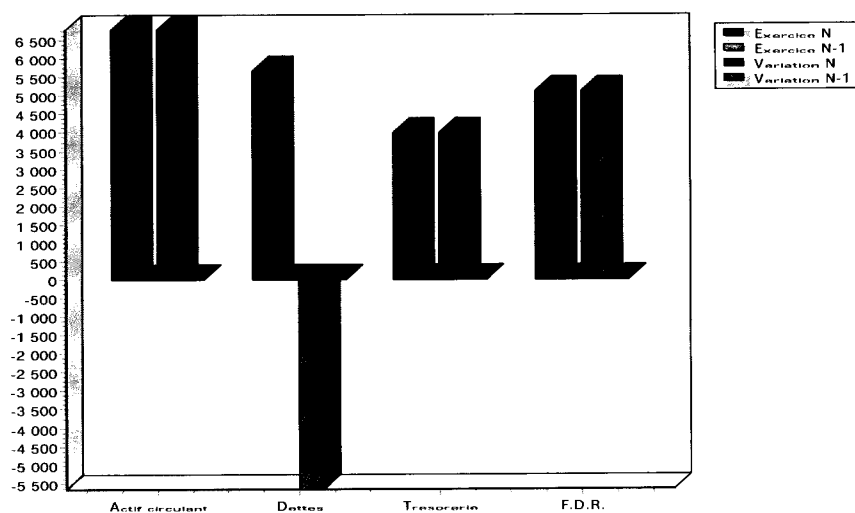
Fin d'exercice

Emplois/Ressources

Emplois/Ressources

ACTIF CIRCULANT	Stocks		2 774	2 774	
	Clients		2 753	2 753	
	Autres créances		1 259	1 259	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT		6 786	6 786	
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs		1 781	(1 781)	
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes		3 884	(3 884)	
	TOTAL DETTES A COURT TERME		5 665	(5 665)	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			1 120	1 120	
TRESORERIE	Disponible		3 981	3 981	
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE		3 981	3 981	
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			5 102	5 102	

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

Analyse fonctionnelle du bilan

Etat exprimé en euros Etat en valeurs nettes		31/12/2016		Variations	%
EMPLOIS STABLES					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières		850		850	
Charges à répartir					
Total emplois stables		850		850	
RESSOURCES STABLES					
Capital et réserves		3 350		3 350	
Résultat		2 602		2 602	
Subventions investissements					
Provisions réglementées					
Provisions risques et charges					
Comptes courants d'associés					
Emprunts et dettes assimilés					
Total ressources stables		5 952		5 952	
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		5 102		5 102	
EMPLOIS CIRCULANTS					
Stocks de matières et marchandises		2 774		2 774	
Stocks en cours de produits					
Avances et acomptes					
Clients et comptes rattachés		2 753		2 753	
Effets escomptés					
Autres créances d'exploitation		1 259		1 259	
Comptes de régularisation					
Total de l'actif circulant		6 786		6 786	
RESSOURCES CIRCULANTES					
Avances reçues					
Fournisseurs et comptes rattachés		1 781		1 781	
Dettes fiscales et sociales		3 884		3 884	
Autres dettes					
Comptes de régularisation					
Total du passif circulant		5 665		5 665	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		1 120		1 120	
Disponibilités		3 931		3 931	
Valeurs mobilières de placement		50		50	
Total trésorerie active		3 981		3 981	
Concours bancaires					
Effets escomptés					
Total trésorerie passive					
TRESORERIE NETTE		3 981		3 981	
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		5 102		5 102	

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

Du résultat à la trésorerie

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs nettes

31/12/2016

Impact sur la trésorerie

Recette

Dépense

Votre résultat comptable est de	2 602	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation	2 602	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants	6 650	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	6 650	
Mais votre entreprise a des :		
Éléments à financer		
Dividendes		850
Acquisitions d'éléments immobilisés		
Prélèvements et comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		850
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent		
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à	8 402	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		2 774
Acomptes versés		
Variation des créances clients		2 753
Variation des autres créances		1 259
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs	1 781	
Variation des autres dettes	3 884	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation		1 120
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	7 281	

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable



Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

31/12/2016

Début d'exercice

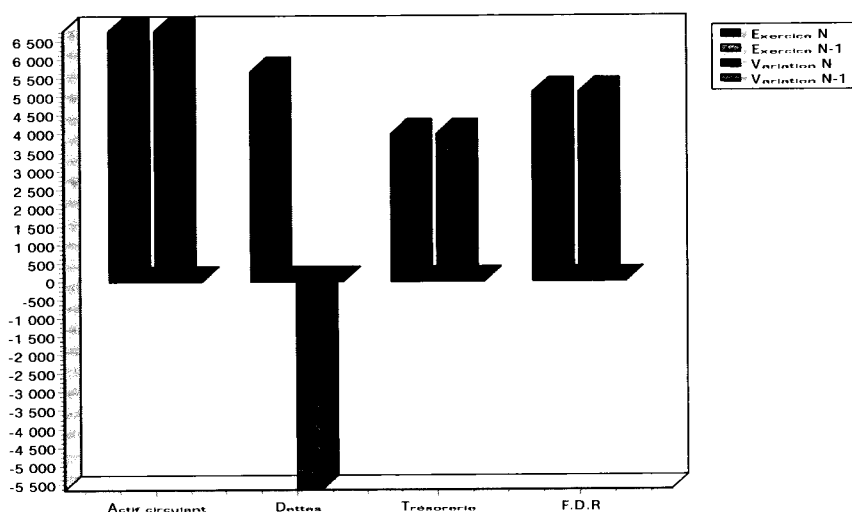
Fin d'exercice

Emplois/Ressources

Emplois/Ressources

ACTIF CIRCULANT		31/12/2016		Emplois/Ressources
		Début d'exercice	Fin d'exercice	
ACTIF CIRCULANT	Stocks		2 774	2 774
	Clients		2 753	2 753
	Autres créances		1 259	1 259
	TOTAL ACTIF CIRCULANT		6 786	6 786
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs		1 781	(1 781)
	Fournisseurs d'immobilisations			
	Autres dettes		3 884	(3 884)
	TOTAL DETTES A COURT TERME		5 665	(5 665)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			1 120	1 120
TRESORERIE	Disponible		3 981	3 981
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque			
	TOTAL TRESORERIE		3 981	3 981
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			5 102	5 102

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

Analyse fonctionnelle du bilan

Etat exprimé en euros Etat en valeurs brutes	31/12/2016		Variations %
EMPLOIS STABLES			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières	850		850
Charges à répartir			
Total emplois stables	850		850
RESSOURCES STABLES			
Capital et réserves	3 350		3 350
Rétention de résultat			
Résultat	2 602		2 602
Subventions investissements			
Provisions réglementées			
Provisions risques et charges			
Comptes courants d'associés			
Emprunts et dettes assimilés			
Total ressources stables	5 952		5 952
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	5 102		5 102
EMPLOIS CIRCULANTS			
Stocks de matières et marchandises	2 774		2 774
Stocks en cours de produits			
Avances et acomptes			
Clients et comptes rattachés	2 753		2 753
Effets escomptés			
Autres créances d'exploitation	1 259		1 259
Comptes de régularisation			
Total de l'actif circulant	6 786		6 786
RESSOURCES CIRCULANTES			
Avances reçues			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 781		1 781
Dettes fiscales et sociales	3 884		3 884
Autres dettes			
Comptes de régularisation			
Total du passif circulant	5 665		5 665
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 120		1 120
Disponibilités	3 931		3 931
Valeurs mobilières de placement	50		50
Total trésorerie active	3 981		3 981
Concours bancaires			
Effets escomptés			
Total trésorerie passive			
TRESORERIE NETTE	3 981		3 981
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	5 102		5 102

Mission de présentation des comptes annuels/voir attestation de l'expert comptable

SAS A2P INFO & SERVICES

Au capital de 5000 Euros (Cinq mille euros)

Siège social sis au 34, Rue Charles De Gaulle 60800 Crépy en Valois

RCS n°81395591100017, Compiègne

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
concernant l'exercice des de l'année 2016
Du Vendredi 21 juillet 2017, à 15h00

Les associés de la société par actions simplifiée, **SAS A2P INFO & SERVICES** se sont réunis en assemblée ordinaire et au siège social, sur convocation faite par le président le **Lundi 03 juillet 2017**

M. BOREL Alexandre Raphael préside la séance en sa qualité de président de la société par actions simplifiée **SAS A2P INFO & SERVICES**

Sont présents :

Monsieur Lopes Pereira Gonçalves Philippe Arthur, en sa qualité de Directeur Général de la Société par actions simplifiée **SAS A2P INFO & SERVICES**

Monsieur Monestier Alexandre en sa qualité de Directeur Général délégué de la Société par actions simplifiée **SAS A2P INFO & SERVICES**.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE DU Vendredi 21 juillet 2017 est :

Monsieur le Président de la société par actions simplifiée **SAS A2P INFO & SERVICES** en sa qualité de Président de séance demande à l'assemblée de noter :

1) Le résultat affecté à l'année 2016 est le suivant :

- Réalisation d'un Chiffre d'Affaire HT de 69 911,00 € (soixante neuf mille neuf cent onze euro euro)
- Pour un Bilan total de 13 267,00 € (treize mille deux cent soixante sept euro)
- Pour un Résultat net de 2 602,00 € (deux mille six cent deux euro)

2) Par vote à l'unanimité il n'y pas de répartition des dividendes

3) Le résultat final basé sur 2602,00 € (deux mille six cent deux euro) est en report à nouveau pour l'année 2017

Une discussion s'engage entre les associés, plus personne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION :

La prolongation du mandat de Président de M. BOREL Alexandre Raphael

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. BOREL Alexandre Raphael

M. Lopes Pereira Gonçalves Philippe Arthur

M. Monestier Alexandre Celestino

